
Dossier

Dynamiques régionales, dynamiques urbaines

Patrick Redor*

La période 1999-2006 a été marquée par d'assez fortes disparités des dynamiques régionales métropolitaines en termes de population ou d'activité économique. Les produits intérieurs bruts (PIB) des régions de l'ouest et du sud, moins pénalisées par le poids des secteurs industriels en déclin, ont progressé plus vite que sur le reste du territoire.

Les dynamiques des pôles des aires urbaines de plus de 100 000 habitants, évaluées de façon indirecte à l'aide d'une batterie très large d'indicateurs, répercutent, en les accentuant, ces disparités régionales. Les profils urbains les plus dynamiques se concentrent sur un groupe d'une dizaine de villes, parmi lesquelles les capitales régionales de la plupart des régions où se conjuguent les croissances fortes du PIB et de la population.

La période 1999-2006 est marquée par d'assez fortes disparités des tendances régionales. Elles sont bien mises en évidence en particulier pour la démographie, mais aussi pour l'activité économique mesurée par les produits intérieurs bruts (PIB) régionaux. Ces évolutions dispersées n'ont pas joué dans le sens d'un rattrapage des « petites » régions vis-à-vis des plus « grandes » : les écarts se sont au contraire accentués, quoique très légèrement. Dans l'un ou l'autre cas, population ou PIB, le poids des cinq plus « grandes » régions a légèrement progressé, alors que celui des cinq plus « petites » diminuait (*figure 1*).

1. Évolution du poids des cinq plus petites et plus grandes régions en termes de PIB et population

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, comptes régionaux base 2000, recensements de la population 1999 et 2006.

	PIB	Population
Poids des cinq plus grandes régions (en %)		
en 1999	56	48
en 2006	56	49
Poids des cinq plus petites régions (en %)		
en 1999	7	8
en 2006	7	8
Rapport des cinq plus grandes au cinq plus petites		
en 1999	8	6
en 2006	9	6

Assez fortes disparités des tendances régionales entre 1999 et 2006

Dynamiques de population et dynamiques économiques sont étroitement liées ; les régions dont le PIB a augmenté le plus vite sont également celles où la population a augmenté le plus rapidement entre 1999 et 2006 (*figure 2*). Ces régions se regroupent sur un arc littoral ouest-sud (*figure 3*), littoral en un sens très large, puisque, démarrant et continuant vers le sud à partir de la Bretagne, il faut ensuite le faire remonter à partir des régions méditerranéennes pour y englober Rhône-Alpes.

La décomposition des variations de PIB (obtenue grâce à une analyse *shift and share*, voir encadré) montre que les régions les plus en retrait par rapport à la moyenne nationale (au Nord et à l'Est, plus un vaste ensemble autour de l'Île-de-France) sont en quasi-totalité des

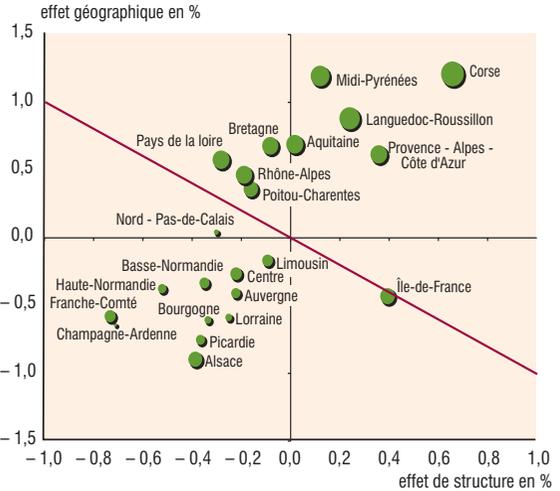
* Patrick Redor, Insee.

régions pénalisées à la fois par des effets géographiques et structurels négatifs (ces effets structurels négatifs s'expliquant essentiellement par le poids de secteurs industriels en déclin). *A contrario*, les régions les plus dynamiques (au Sud) bénéficient tout à la fois de la croissance générale des services et de facteurs géographiques positifs. Certaines régions (Ouest et Rhône-Alpes) figurent également parmi celles dont le PIB progresse plus vite que la moyenne nationale, grâce seulement à leurs avantages spécifiques. L'Île-de-France, dont le PIB a évolué à peu près exactement comme la moyenne nationale, occupe une place à part : l'effet structurel, positif en raison du poids des services, est quasiment compensé par l'effet géographique.

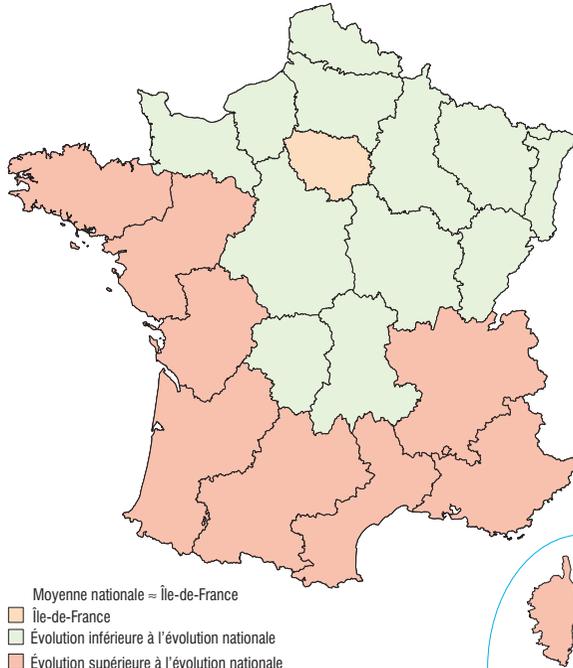
2. Croissance du PIB et de la population des régions métropolitaines entre 1999 et 2006

Champ : France métropolitaine.
 Lecture : la taille des disques qui représentent les régions est proportionnelle à la croissance de la population. Le taux de croissance du PIB des régions situées au-dessus de la droite en rouge est supérieur à la moyenne nationale, et inversement pour celles situées sous la courbe. La variation du PIB est décomposée entre un effet structurel (en abscisse) et un effet géographique (en ordonnée) ; les régions situées à la gauche (inversement à droite) de l'axe des ordonnées sont celles pour lesquelles l'effet de structure est négatif (inversement positif) ; même chose concernant l'effet géographique selon la position des régions en-dessus ou en-dessous de l'axe des abscisses.

Source : Insee, comptes régionaux base 2000, recensements de la population 1999 et 2006.



3. Évolution des PIB régionaux entre 1999 et 2006



Source : Insee.

Les tendances régionales de ces dernières années, caractérisées par la forte corrélation des évolutions de PIB et de population, font ainsi apparaître des disparités assez nettes. *A fortiori*, on devrait retrouver des disparités aussi tranchées, sinon plus, en déplaçant l'analyse des dynamiques de croissance à un échelon infra régional, précisément au niveau des villes, lieux de concentration à la fois de la population, de l'emploi et des fonctions de commandement économique, administratif et politique. La question est alors de savoir si ces hétérogénéités urbaines, locales, recourent ou non les hétérogénéités régionales.

La question du recouplement entre disparités régionales et disparités urbaines

L'organisation et le fonctionnement de l'armature urbaine jouent un rôle essentiel dans les disparités entre régions. Pour ne prendre qu'un exemple, même s'il est extrême, les dynamiques à l'œuvre en Île-de-France sont indissociables du rôle et de l'influence exercés par Paris, aussi bien à l'intérieur de la région qu'à l'échelon national.

Les villes n'ont cependant pas toutes la même importance et n'occupent pas la même place au sein du maillage qu'elles tissent entre elles à travers le territoire. En s'en tenant à la définition couramment acceptée des villes comme agglomérations ou unités urbaines (*voir Définitions*), on englobe dans les villes aussi bien des bourgs-centres ruraux de quelques milliers d'habitants que les plus grands centres urbains dépassant le million de résidents. Si l'on veut pouvoir parler des disparités urbaines pour les rapprocher des disparités de croissance au niveau régional, il faut le faire pour des villes dont l'influence ou le poids sont suffisamment élevés.

Une manière de définir les villes « influentes » est de s'appuyer sur leur taille, en sélectionnant toutes celles qui dépassent un certain seuil de population. Pour éviter un choix trop arbitraire, on a cherché à construire ce seuil en partant d'une application simple et empirique de la loi dite « rang taille ».

Cette loi relie la taille de chaque ville à son rang, rang défini par ordre décroissant de taille¹. On peut, à partir de l'analyse de la courbe reliant la taille au rang, décrire le degré d'organisation d'un système de villes. En particulier, les inflexions de cette courbe peuvent être interprétées comme des indications sur les ruptures hiérarchiques entre les villes.

L'analyse de la courbe de rang-taille dans le cas des unités urbaines métropolitaines met en évidence deux points d'inflexion : l'un, situé autour d'un seuil de 10 000 habitants, trop faible pour la pertinence de cette étude car conduisant à une sélection trop large et trop hétérogène ; l'autre, à 300 000 habitants, apparaissant *a contrario* comme trop élevé (source : recensement de la population 2006). On a été ainsi conduit à partir plutôt des aires urbaines (*voir Définitions*). Pour celles-ci, le point d'inflexion se situe beaucoup plus haut, autour de 100 000 habitants. En définitive, la sélection s'est donc arrêtée aux pôles urbains des aires urbaines de plus de 100 000 habitants², ce qui représente 82 villes. Ce choix revient à peu près à celui des unités urbaines de plus de 50 000 habitants.

Une information riche sur les potentiels et dynamiques de développement au niveau urbain

Même si, en passant sous l'échelon régional, on perd les indicateurs mesurant la production économique, l'information mobilisable reste très riche. Les indicateurs utilisés sur les unités urbaines pour les besoins de cette étude ont été rassemblés à partir des principales sources disponibles au niveau local :

1. Par la formule : $\log(\text{population}) = a \times \log(\text{rang}) + b$.

2. À l'exception d'Ajaccio, dont l'aire urbaine fait moins de 100 000 habitants, mais intégrée afin de faire figurer la Corse dans l'analyse.

– la source *Revenus fiscaux localisés* de l’Insee, qui fournit une information sur les revenus déclarés pour le calcul de l’impôt sur les revenus. Cette source, disponible depuis 2001, permet de calculer des évolutions sur la période 2002-2007 ;

– les *recensements de la population* de 1999 et 2006, qui offrent l’accès à un éventail très large d’informations pour caractériser l’emploi et la population active au lieu de résidence. On s’est en particulier intéressé à des indicateurs permettant d’étalonner le potentiel des villes en termes d’attraction et de développement : parts dans l’emploi ou la population des cadres ou des diplômés de l’enseignement supérieur, poids dans l’emploi des secteurs de l’industrie ou des services aux entreprises, variations de l’emploi (*encadré*) et de la population. La notion particulière de « cadres des fonctions métropolitaines », qui focalise sur les emplois supérieurs du tertiaire, a été également intégrée à l’étude ;

– la source *Connaissance locale de l’appareil productif* (Clap, *encadré*), qui fournit une information annuelle localisée sur les effectifs salariés et les rémunérations brutes versées. Pour les besoins de l’étude, ont été calculés à partir de cette source un indicateur de la spécificité des activités économiques (indice de Krugman, *encadré*), une estimation de la productivité du travail (rapport des rémunérations aux effectifs en équivalents-temps plein) et des mesures d’évolution des effectifs et des masses salariales (entre 2004 et 2007, les deux années les plus extrêmes exploitables dans Clap au moment de l’étude).

Les « tendances évolutives » des grandes villes recourent celles des régions

Sur trois exemples d’indicateurs d’évolutions, construits soit sur la population (*figure 4*), les rémunérations brutes versées (*figure 5*) ou les revenus déclarés (*figure 6*), le recouplement entre les disparités urbaines et les disparités régionales évoquées plus haut apparaît nettement. De fait, pour chacun de ces indicateurs, les agglomérations dont les évolutions appartiennent à la tranche la plus élevée se concentrent dans les régions de l’arc « littoral » ouest-sud. Inversement, cette répartition n’obéit pas une règle absolue s’agissant des villes moins dynamiques, réparties plus uniformément sur l’ensemble du territoire.

La corrélation forte entre dynamisme régional et dynamisme urbain, pour les villes ciblées par l’étude, n’a rien de plus de surprenant étant donné le poids de ces 82 unités urbaines. Pour la population ou les revenus déclarés, la part des villes dans le total métropolitain se situe autour de 50 % (*figure 7*). La concentration de l’activité dépasse comme on peut s’y attendre celle de la population ; notamment, les rémunérations brutes versées atteignent les deux tiers de l’activité du total national.

Il est clair aussi que l’agglomération parisienne joue un rôle prépondérant dans cette répartition. Si l’on exclut à la fois Paris et la région Île-de-France des comparaisons, les écarts mesurés sur les ratios se resserrent, le poids des 81 villes restantes par rapport à leurs territoires régionaux faiblit, mais tout en conservant la marque des phénomènes de concentration, notamment économique.

Quatre grandes classes de villes en fonction de leurs dynamiques

Tous les indicateurs urbains réunis pour l’étude (*encadré*), pris ensemble, fonctionnent en définitive comme la mesure globale d’une dynamique de type « métropolitain », tirée par les activités à forte valeur ajoutée, et associant les croissances de l’emploi, des qualifications et des revenus.

Une classification réalisée à partir de ces indicateurs a ainsi permis de répartir les 82 villes de l’étude, selon leur dynamisme relatif, en quatre groupes principaux différents.

La classe 1, celles des villes les plus dynamiques, se démarque par des valeurs plus élevées pour la part dans l’emploi des cadres, et particulièrement des cadres des fonctions métropolitaines, et des services aux entreprises. Les variations des revenus déclarés moyens, de la population, et de l’emploi, sont aussi plus souvent plus élevées dans la classe 1 que dans le reste des villes observées.

Méthodologie

L'analyse *shift and share*

L'analyse *shift and share* est une méthode d'estimation utilisée pour décomposer la variation d'un indicateur (emploi, PIB, etc.) entre ce qui est explicable par la structure de l'activité dans un territoire (en référence à la structure moyenne sur l'ensemble des territoires), et ce qui relève des avantages ou désavantages spécifiques et propres à ce territoire, indépendamment de sa structure d'activité. Une région peut ainsi être spécialisée sur des activités peu dynamiques au plan national (effet structurel négatif), mais voir malgré tout son PIB varier plus vite que la moyenne nationale, grâce à des facteurs indépendants de la structure d'activités (effet géographique positif).

Les évolutions d'emploi dans le recensement de la population

Les modifications apportées au questionnaire entre les deux recensements de la population de 1999 et 2006 introduisent une majoration des évolutions par rapport aux sources basées sur des statistiques administratives. Le biais, fortement corrélé avec la structure de la population par âge, entache d'incertitude ou d'imprécision les comparaisons entre territoires (quoiqu'une restriction à la population des 25-54 ans permette d'en limiter les effets). Mais il nous a semblé pour cette analyse que l'information brute sur les évolutions de l'emploi pouvait être utilisée, dans la mesure où l'indicateur est moins utilisé pour lui-même que dans ses corrélations avec d'autres indicateurs.

Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)

Clap est une source Insee dont l'usage est pour l'instant limité à des analyses structurelles, les variations de champ entre deux années ne permettant pas de garantir une exacte comparabilité des données. Pour les besoins particuliers de l'étude présentée ici, il a paru intéressant cependant de tester l'utilisation de Clap en évolution, quoique la période de référence couverte soit courte. La même remarque vaut ici comme précédemment pour les évolutions d'emploi tirées des recensements de population : c'est l'usage particulier de ces calculs d'évolution dans le cadre de cette étude, non pas pour eux-mêmes mais pour en extraire des corrélations avec d'autres indicateurs qui en légitime cet usage exceptionnel.

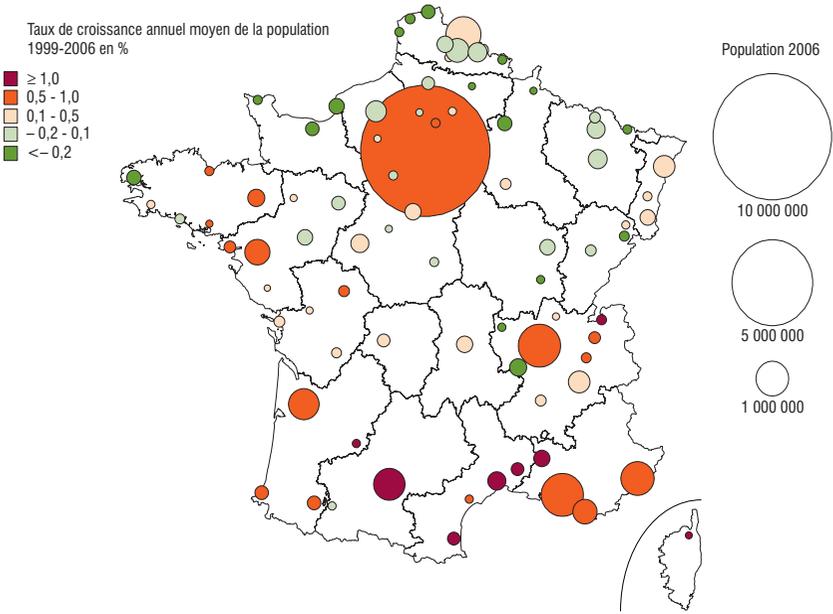
Indice de Krugman

Cet indice est la somme des écarts en valeur absolue entre la structure par secteur d'activités de la zone et celle du reste du territoire de référence. Il représente ainsi la différence entre la structure d'activités de la zone étudiée et celle des autres zones de référence.

Indicateurs urbains retenus pour la classification

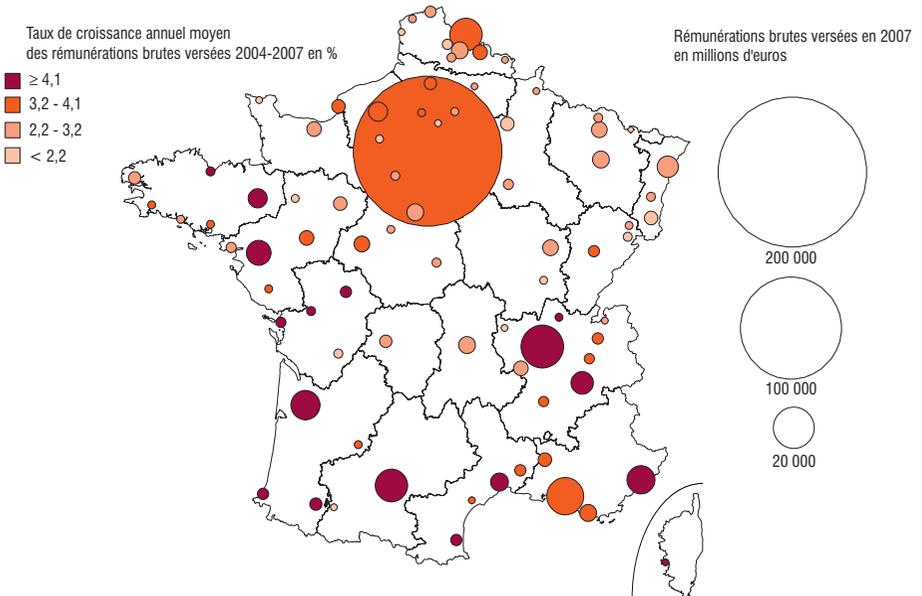
- Indice de Krugman (2007) ;
- Part dans l'emploi des cadres des fonctions métropolitaines (2006) ;
- Part dans l'emploi des cadres, chefs d'entreprises et professions intellectuelles supérieures (2006) ;
- Part des cadres, chefs d'entreprises et professions intellectuelles supérieures dans la population des 15-64 ans (2006) ;
- Part des diplômés du supérieur dans la population des 15-64 ans (2006) ;
- Part des emplois des services aux entreprises (2006) ;
- Part des emplois industriels (2006) ;
- Rémunération brute moyenne versée en équivalents-temps plein (2007) ;
- Revenu déclaré par unité de consommation (2007) ;
- Variation de la part dans l'emploi des cadres des fonctions métropolitaines (1999-2006) ;
- Variation de la part dans l'emploi des cadres, chefs d'entreprises et professions intellectuelles supérieures (1999-2006) ;
- Variation de la part des cadres, chefs d'entreprises et professions intellectuelles supérieures dans la population des 15-64 ans (1999-2006) ;
- Variation de la part des diplômés du supérieur dans la population des 15-64 ans (1999-2006) ;
- Variation de la part des emplois de services aux entreprises (1999-2006) ;
- Variation de la part des emplois industriels (1999-2006) ;
- Variation de la population (1999-2006) ;
- Variation de la rémunération brute moyenne versée en équivalents-temps plein (2004-2007) ;
- Variation de l'emploi total (1999-2006) ;
- Variation des effectifs salariés en équivalents-temps plein (2004-2007) ;
- Variation des rémunérations brutes versées (2004-2007) ;
- Variation du revenu déclaré (2002-2007) ;
- Variation du revenu déclaré par unité de consommation (2002-2007).

4. Taux de croissance annuel moyen de la population sur 1999-2006 et population 2006



Source : Insee, RP.

5. Taux de croissance annuel moyen des rémunérations brutes versées sur 2004-2007 et rémunérations brutes versées en 2007

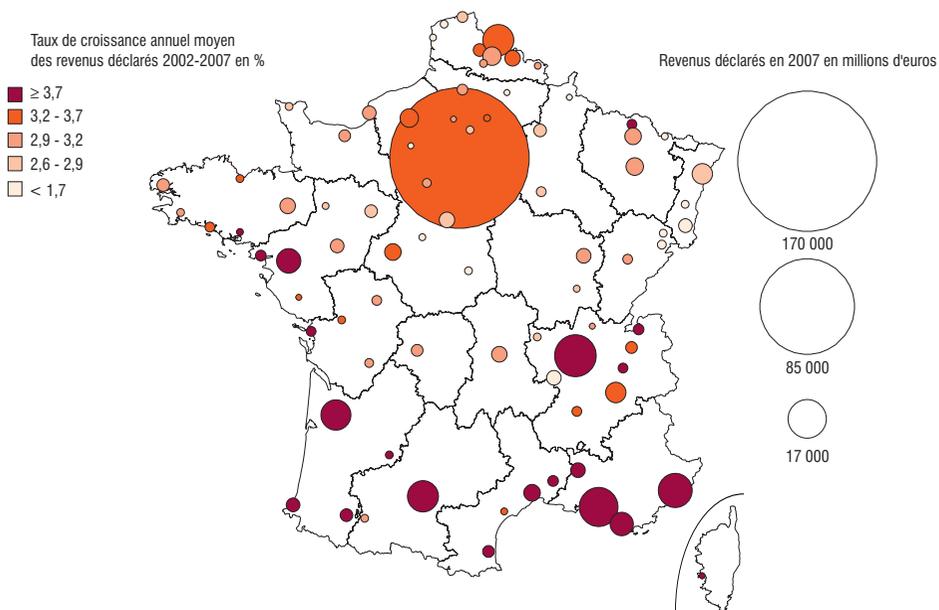


Sources : Insee, Clap.

Les classes 2 et 3 apparaissent comme des groupes médians, très proches des moyennes des indicateurs. Elles se différencient principalement sur le taux de population diplômée, la part de l'emploi dans les services aux entreprises, la variation du taux d'emploi de cadres, souvent plus élevés dans la classe 2 que dans la classe 3.

La classe 4 représente la classe des villes les moins dynamiques. Par rapport à la moyenne, elle occupe une position symétrique de celle de la classe 1. Les valeurs des indicateurs y sont faibles principalement pour l'emploi des cadres, le revenu déclaré moyen, le taux de diplômés dans la population et l'évolution de l'emploi total. Cette classe regroupe aussi, à quelques

6. Taux de croissance annuel moyen des revenus déclarés sur 2002-2007 et revenus déclarés en 2007



Sources : Insee, DGFiP, RFL.

7. Comparaison de quelques indicateurs entre les villes sélectionnées pour l'étude et l'ensemble du territoire métropolitain

	Revenus déclarés moyen par habitant	Rémunérations brutes versées en équivalents-temps plein	Population en 2006	Effectifs salariés au 31/12/2007
Champ : ensemble du territoire métropolitain (82 unités urbaines)				
Villes sélectionnées pour l'étude (en euros)	22 154	33 007	///	///
France métropolitaine (en euros)	20 714	30 568	///	///
Poids des villes dans la métropole (en %)	51	67	48	62
Champ : ensemble du territoire métropolitain hors Île-de-France (81 unités urbaines)				
Villes sélectionnées pour l'étude (en euros)	20 124	29 732	///	///
France métropolitaine hors Île-de-France (en euros)	19 353	28 116	///	///
Poids des villes dans la métropole hors Île-de-France (en %)	40	55	39	52

Champ : France métropolitaine.

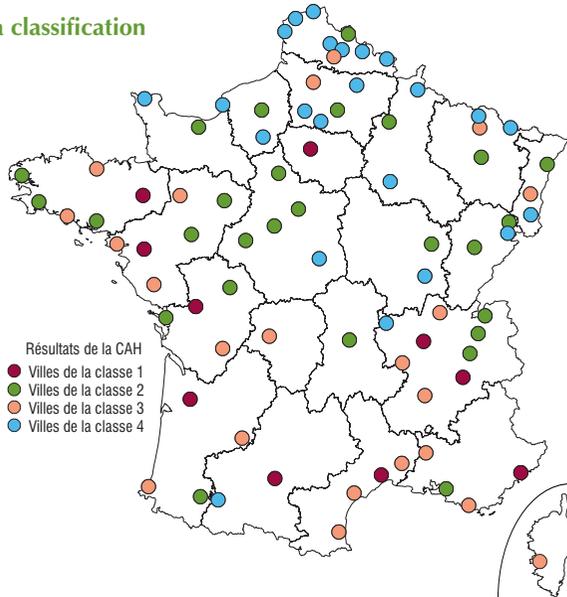
Sources : Insee, Clap et recensement de la population 2006 - Insee-DGFiP, revenus fiscaux localisés des ménages.

exceptions près, les villes dont l'évolution de population entre les deux derniers recensements de population est négative. Enfin, cette classe est caractérisée par de fortes baisses du taux d'emploi industriel, et corrélativement par des indices de spécificité élevés.

La classe 1 regroupe les agglomérations parmi les plus peuplées. On y retrouve Paris et de grandes capitales régionales (Nantes, Rennes, Montpellier, Lyon, Bordeaux, Toulouse). Les trois autres classes sont plus disparates, quoique la classe 4 concentre plutôt des villes de petite taille, villes qu'on qualifierait autrement d'« intermédiaires » par rapport à celles qui les précèdent en population.

Géographiquement parlant, les villes de la classe 4 se concentrent sur une large portion du territoire national englobant le Nord, l'Est et le Bassin parisien (figure 8). Les villes de la classe 1 se répartissent en revanche exclusivement sur les régions de l'arc littoral décrit plus haut (en faisant exception de la Corse) et sur l'Île-de-France, à raison d'un point par région sauf pour Rhône-Alpes qui en possède deux. Les agglomérations des deux classes intermédiaires se distribuent quant à elles à peu près uniformément sur l'ensemble du pays. Elles sont représentées dans chaque région, sachant que c'est dans l'une ou l'autre de ces classes que les capitales régionales des régions autres que celles de la classe 1 sont affectées.

8. Cartographie des résultats de la classification



Source : Insee.

Les potentiels et les dynamiques de croissance se concentrent sur un nombre restreint de villes

On peut ainsi conclure que la hiérarchie des dynamiques urbaines et celle des régions se recoupent, quoiqu'en même temps les tendances régionales dissimulent une grande variabilité dans les situations et les évolutions urbaines. On serait tenté, au constat du lien entre les régions et les villes les plus dynamiques, de conclure que le dynamisme des régions s'alimente à celui d'une ville dominante, la capitale régionale le plus souvent. La réalité est plus complexe : les cas des régions du nord et de l'est semblent aussi montrer que ce sont les faiblesses structurelles régionales, révélées au niveau des villes « intermédiaires », qui peuvent apparaître comme un frein à la croissance et au développement de la ou des villes principales de la région. La question est donc sans doute moins de déterminer dans quel sens

jouent les interactions entre villes et régions, que de pointer le fait que les villes « intermédiaires » constituent un enjeu important des dynamiques régionales, car elles concentrent encore beaucoup de spécialisations défavorables, mais ne possèdent pas toujours les ressources, les qualifications, la taille nécessaire, le « potentiel », en particulier d'innovation, pour changer la donne sans l'apport d'impulsions externes. ■

Définitions

Unité urbaine

La notion d'unité urbaine repose sur la continuité de l'habitat : est considérée comme telle un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2 000 habitants. La condition est que chaque commune de l'unité urbaine possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.

Les unités urbaines sont redéfinies à l'occasion de chaque recensement de la population. Elles peuvent s'étendre sur plusieurs départements.

Si la zone bâtie se situe sur une seule commune, on parlera de ville isolée. Dans le cas contraire, on a une agglomération multi-communale.

Aire urbaine

Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

La couronne périurbaine recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

Pour en savoir plus

Aerts A.-T., Chirazi S., « Les évolutions de revenus déclarés 2002-2007 : des évolutions contrastées selon les territoires », *Insee Première* à paraître.

Béoutis A., Casset-Hervio H., Leprevost E., « Les produits intérieurs bruts régionaux en 2003 - Forte concentration spatiale et dynamismes contrastés », *Insee Références La France et ses régions*, édition 2006.

Desplanques G., Royer J.-F., « Enquêtes annuelles de recensement : premiers résultats de la collecte 2004 - 62 millions d'habitants en France au 1^{er} janvier 2004 », *Insee Première* n° 1000, janvier 2005.

Morel B., Redor P., « Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005, La croissance démographique s'étend toujours plus loin des villes », *Insee Première* n° 1058, janvier 2006.

Redor P., « Les régions françaises : entre diversités et similitudes », *Insee Références La France et ses régions*, édition 2006.